

**Acide méthanoïque 85 %**
**LP-FA-T-N**
**Danger**

**SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

Ref. n°	: 106 066
Nom commercial	: Acide méthanoïque 85 %
Identification de la société	: JEULIN T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: +33 1 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

**SECTION 2 Identification des dangers**
**Classification de la substance ou du mélange**
**Classe de danger et code de catégorie  
Règlement CE 1272/2008 (CLP)**

- Dangers physiques : Liquides inflammables - Catégorie 3 - Attention (CLP : Flam. Liq. 3)
- Dangers pour la santé : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)  
Toxicité aiguë, par inhalation - Catégorie 3 - Danger (CLP : Acute Tox. 3)  
Corrosion cutanée - Catégorie 1A - Danger (CLP : Skin Corr. 1A)  
Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger (CLP : Eye Dam. 1)

**Eléments d'étiquetage**
**Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :**


- Pictogramme(s) de danger
- Mention d'avertissement : Danger
- Mention de danger : H226 : Liquide et vapeurs inflammables.  
H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H331 : Toxique par inhalation.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
- Conseils de prudence
  - Prévention : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
  - Intervention : P304+P340+P312 : EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
P305+P351+P338+P310+P321 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.  
P303+P361+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon.  
P301+P330+P331+P310+P321 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.

**Acide méthanoïque 85 %**
**LP-FA-T-N**
**SECTION 2 Identification des dangers (suite)**
**SECTION 3 Composition/informations sur les composants**

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

**Substance / Préparation**

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Acide formique	: 85 %	64-18-6	200-579-1	607-001-00-0	01-2119491174-37	Acute Tox. 3 (H331) Skin Corr. 1A+ (H314) Flam. Liq. 3 (H226) Acute Tox. 4 (H302)

**SECTION 4. Premiers secours**

- **Inhalation** : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- **Contact avec la peau** : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- **Ingestion** : **Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs.** Consulter immédiatement un médecin.

**SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie**
**Prévention**

- : Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Conserver à l'abri de la chaleur.

**Moyens d'extinction**

- : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

**Risques particuliers**

- : Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner. Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs. En cas de feu, présence de fumées dangereuses. La décomposition thermique génère : Oxydes de carbone

**Protection contre l'incendie**

- : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

**Procédures spéciales**

- : Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

**SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**
**Précautions pour l'environnement**

- : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

**Mesures après fuite / épandage**

- : Recueillir les épandages de faible importance à l'aide d'agents neutralisants telles que la chaux, la soude caustique ou la soude. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039) Rincer/diluer le résidu à l'eau.

**Acide méthanoïque 85 %**
**LP-FA-T-N**
**SECTION 7. Manipulation et stockage**

**Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables. Dans certaines circonstances, peut attaquer certains métaux, y compris l'aluminium et le zinc, et libérer de l'hydrogène gazeux.

**Manipulation** : Porter un vêtement de protection approprié. Eviter toute exposition inutile. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.

**Stockage** : Après utilisation bien fermer le couvercle. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

**SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile.

**- Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

**- Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

**- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.

**- Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

**- Autres** : Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

**Contrôle de l'exposition** : VLE : 5 ppm (9 mg/m3).

**- France**

**SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques**

**Nom chimique** : Acide méthanoïque, acide formique.

**Etat physique** : Liquide.

**Couleur** : Incolore.

**Odeur** : Piquant(e).

**pH** : (20 °C 10g/LH<sub>2</sub>O):2,2

**Poids moléculaire** : 46,03

**Point de fusion [°C]** : - 8

**T°d'ébullition initiale [°C]** : 101

**Densité** : (20 °C) : 1,17

**Pression de vapeur [hPa]** : Aucune donnée disponible.

**Densité de vapeur relative (air=1)** : 1,59

**Solubilité dans** : Eau. (20 °C) : Soluble  
Ethanol. (20 °C) : Soluble  
Ether. (20 °C) : Soluble

**Point d'éclair [°C]** : 50

**Temp. d'autoinflammation [°C]** : 520

**Limites d'explosivité**

**Limites d'explosivité inférieures [%]** : Aucune donnée disponible.

**Limites d'explosivité supérieures [%]** : Aucune donnée disponible.

**Log P octanol / eau à 20°C** : -0,54

**Acide méthanoïque 85 %**
**LP-FA-T-N**
**SECTION 10. Stabilité et réactivité**

<b>Conditions à éviter</b>	: Etincelles. Flamme nue. Chaleur.
<b>Matières à éviter</b>	: Dans certaines circonstances, peut attaquer certains métaux, y compris l'aluminium et le zinc, et libérer de l'hydrogène gazeux. Bases fortes. Comburant. Oxydants forts. (permanganates, chromates et dichromates, peroxyde d'hydrogène, nitrates, chlorates...). Agents déshydratants : acide sulfurique (H <sub>2</sub> SO <sub>4</sub> ), pentaoxyde de diposphore (P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> ).
<b>Réactions dangereuses</b>	: Danger de feu/explosion. Combustibles.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: Monoxyde de carbone.
<b>Propriétés dangereuses</b>	: Une décomposition peut se produire en présence de métaux tels que le platine (Pt), le palladium (Pd), le ruthénium (Ru), l'iridium (Ir)... Chaussé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées toxiques. (CO). Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.

**SECTION 11. Informations toxicologiques**
**Toxicité aiguë**

<b>- Inhalation</b>	: Toxique par inhalation.
<b>- Cutanée</b>	: Brûlures. Lésions caustiques locales sévères si une décontamination n'est pas rapidement effectuée.
<b>- Oculaire</b>	: Brûlures. Risque de lésions oculaires permanentes graves si le produit n'est pas éliminé rapidement.
<b>- Ingestion</b>	: Brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Acidose métabolique due à la nécrose tissulaire et à l'inhibition de la cytochrome oxydase par l'acide formique. Hémorragie digestive, perforation oesophagienne ou gastrique, détresse respiratoire. Sténose digestive.
<b>Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]</b>	: DL50 rat : 730 mg/kg

**Irritation de la peau (lapin)**
**Sensibilisation**
**Effets cancérogènes**
**Effets mutagènes**
**- Ames test**
**- E. Coli test**
**Toxicité vis-à-vis de la reproduction**
**Effets tératogènes**
**Autres informations toxicologiques**

: Peau-lapin : Irritation sévère de la peau (test de Draize)

: Test de Buehler - Cochon d'Inde (OCDE ligne directrice 406) Résultat : négatif  
Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer des réactions allergiques chez les individus sensibles.

: Selon l'IARC, aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme.

: Aucune donnée disponible.

: Les tests mutagéniques sont négatifs.

: Les tests mutagéniques sont négatifs.

: Aucune donnée disponible.

: Aucune donnée disponible.

: Le produit est extrêmement destructeur des tissus des muqueuses, des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau., spasme, inflammation et oedème du larynx, spasme, inflammation et oedème des bronches, congestion pulmonaire, œdème pulmonaire, sensation de brûlure, Toux, asthmatiforme, laryngite, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée, Vomissements.

D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation des produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS FT N° 149.

**Acide méthanoïque 85 %**
**LP-FA-T-N**
**SECTION 12. Informations écologiques**

<b>Information relative aux effets écologiques</b>	: <p>Poissons : Leuciscus Idus CL50 : 46-100 mg/L/96h          Daphnies : Daphnia magna CE50 : 34,2 mg/L/48h          Bactéries : Ps. putida CE50 : 47 mg/L/17h.          Nocif pour les organismes aquatiques. Effet nocif par modification du pH.          Eviter le rejet dans l'environnement.</p>
<b>Potentiel de bio-accumulation</b>	: <p>Log P(o/w) &lt; 1: Bioaccumulation pas à prévoir. Facilement biodégradable</p>
<b>Informations sur l'élimination</b>	: <p><b>Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.</b></p>

**SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination**

<b>Elimination des déchets</b>	: <p>Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.          Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.          Ne pas réutiliser les containers vides.          Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.          Ne pas jeter les résidus à l'égout.</p>
--------------------------------	--

**SECTION 14. Informations relatives au transport**

<b>- Proper shipping name</b>	: <p>UN1779 ACIDE FORMIQUE, 8 (3), II, (D/E)</p>
<b>- No ONU</b>	: <p>1779</p>
<b>- I.D. n° :</b>	: <p>83</p>
<b>Transport terrestre</b>	
<b>- ADR/RID</b>	: <p>Group : II          Class : 8 (3)</p>
<b>Transport par mer</b>	
<b>- GGVE/GGVSee classe</b>	: <p>UN 1779 ACIDE FORMIQUE</p>
<b>- Code IMO-IMDG</b>	: <p>8 (3)</p>
<b>- Classe</b>	: <p>II</p>
<b>- Groupe d'emballage</b>	
<b>Transport aérien</b>	
<b>- ICAO/IATA</b>	: <p>UN 1779 FORMIC ACID</p>
<b>- IATA - Classe ou division</b>	: <p>8 (3)</p>
<b>Groupe d'emballage IATA</b>	: <p>II</p>

**SECTION 15. Informations réglementaires**

<b>Autres</b>	: <p>Aucune donnée disponible.</p>
---------------	------------------------------------

**SECTION 16. Autres informations**
**Autres données**

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6

Révision nr : 5

Date : 18 / 9 / 2020

Remplace la fiche : 17 / 12 / 2010

Acide méthanoïque 85 %

LP-FA-T-N

Fin du document

Jeulin

Règlement CE 1907/2006

**JEULIN**

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France  
e-mail : support@jeulin.fr

**N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59**